

1^{er} CONCOURS PHOTO

17^{ème} Festival du Film d'Aventure de La Réunion

ARTICLE 1 - PRESENTATION DU CONCOURS

Dans le cadre de sa 17^{ème} édition, le Festival du Film d'Aventure de La Réunion organise son premier concours photos, ouverts aux amateurs et aux professionnels.

ARTICLE 2 - THEME

Le Thème de la photo pour cette première édition du concours est "Au Bout du Rêve". Celui-ci peut être un voyage, un défi sportif, une aventure humaine, sociale... Vous êtes allé au bout de votre rêve et vous avez capturé ce moment dans une photo ? Alors vous êtes dans le thème !

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tout photographe individuel à partir de 12 ans*, qu'il soit amateur ou professionnel, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion des membres de l'association, des salariés et des membres du Jury.

**Pour la participation des mineurs, il est demandé une autorisation signée du représentant légal (parent ou tuteur)*

ARTICLE 4 - CONTRAINTES TECHNIQUES

Les fichiers acceptés sont les jpg, psd, png, et tif.

- Le concours est organisé pour les photographies couleur et photographies noir et blanc.
- Les photographies réalisées avec un drone ne sont pas acceptées.
- Les fichiers ne devront pas être retouchés, ni comprendre un quelconque montage ou surimpression, en dehors de l'optimisation classique de la lumière, des contrastes et de la couleur.
- Le poids des fichiers devra être de 12 Mo minimum pour l'envoi à l'aide du formulaire disponible sur le site de l'association à l'adresse suivante : www.auboutdureve.fr

Le jury se réserve le droit de contacter l'auteur en cas de litige sur la configuration technique du fichier ou bien l'origine de la photographie. Pour toute information technique complémentaire, contactez les organisateurs : nat.verlinden@gmail.com

ARTICLE 5 - DATE LIMITE DE PARTICIPATION

La date limite des envois est fixée au 26 Mars 2021 à minuit. La date et l'horaire de réception du mail faisant foi. Le jury est souverain pour la validation des envois. Toute participation sera confirmée par mail.

ARTICLE 6 – EXPOSITION

Les 20 meilleurs clichés seront sélectionnés pour être imprimé par « Art Photo Impression Réunion » et exposés à Lespas Culturel Leconte Delisle du 25 Mai 2021 au 30 Juin 2021.

ARTICLE 7 – PRIX ET JURY

Il y aura 2 prix à gagner :

- Le Prix du Public
- Le Prix du Jury

Le Jury sera composé de

- Xavier Hermesse, Directeur Général de ZEOP
- Eric Lancelot, Photographe
- Suzelle Boucher, Éluë à la Culture de St Paul
- Olivier Padre, Chargé de communication à Lespas Culturel Leconte Delisle
- Brigitte Harguindeguy, bénévole et photographe du Festival

ARTICLE 8 - DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION

En participant, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée. L'auteur d'une photographie sélectionnée ou lauréate autorise le Festival du Film d'Aventure à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de l'exposition liée au concours. Il autorise également l'utilisation de l'image dans le cadre de la promotion du concours photo et/ ou du Festival sur le web, dans la presse et dans les publications réalisées par le Festival, et ce pour une durée maximale de 3 ans. Les images seront toujours accompagnées du nom de l'auteur. Le Festival s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.